

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 31 MARS 2007

En exercice : ...35
Présents :29
Titulaires :25
Suppléants :4
Pouvoirs :4
Absents :6

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le 21 mars 2007 pour la session ordinaire du samedi 31 mars 2007.

L'an deux mil sept, le vendredi 9 mars 2007 à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la mairie de SAINT-BARTHELEMY, Salle du 1^{er} étage, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président.

Etaient Présents:

- Monsieur CUYNET Daniel, Président, M. LINDER Paul, Vice-président, Mr BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs SEGUIN Michel, CARDOT Maurice, Mme JEANBLANC Odile. Mrs CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, POULMAR Gilberte, Mrs TOILLON Gérard, LANDRY-CHAPITEY Maurice, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie, Mrs BRESSON Michel, SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN Jean-Pierre, Mme FRESLIER Marie-Claire, M. CHATELOT Henri, M. TACHET Jean-Claude, BERTRAND Yves

Absents représentés par délégués suppléants :

- M. SARRE Vincent qui donne pouvoir à M. GRANDGIRARD Michel ;
- Mme VALDENNAIRE Sylviane qui donne pouvoir à M. TOURDOT Roger ;
- M. PINOT Régis qui donne pouvoir à M. DROVIN René.
- Mme MAIROT Marie-Ange qui donne pouvoir à M. TOILLON Yves

Absents :

- Mrs PERNOT Jean, LALLOZ Jacques, GROSJEAN Stéphane, DAGUE Alain, MOUGENOT Bernard, NOEL Rémy

Madame GATSCHINE-HENNEQUIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur LINDER Paul, Vice-Président, afin de présenter aux membres du Conseil Communautaire le Compte Administratif 2006 qui se résume comme suit :

Résultats de la gestion 2005	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
EXCEDENT	243 809,43		13 608,54
DEFICIT AFFECTATION DU RESULTAT 2005	230 200,89	10 501,89	
Recettes de la gestion 2006	278 447,73	231 983 ,89	510 431,62
Dépenses de la gestion 2006	117 724,36	68 632,70	186 357,06
Résultats de l'exercice 2006	160 723,37	163 351,19	324 074,56

Résultats à la clôture de la gestion 2006			
EXCEDENT	<i>R002</i>	174 331,91	<i>R001</i>
DEFICIT			
RESTES A REALISER			
RECETTES			
DEPENSES			
RESULTATS TENANT COMPTE DES RESTES A REALISER			
EXCEDENT			
DEFICIT			

L'exposé du Vice-président entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

VOTE le compte administratif 2006 du budget principal de la C.C.H.V.O , étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote

AFFECTATION DU RESULTAT 2006

Après avoir examiné le compte administratif 2006, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de : 174 331.91 €
- ✓ Un excédent d'investissement de : 152 849.30 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire DECIDE à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

D' affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 : 174 331.91 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2006 DE M. LE RECEVEUR

Le compte administratif 2006 voté,

Vu le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur de Mélisey,

Considérant la régularité des écritures du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE** à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le compte de gestion 2006 dressé par M. EVEN, receveur à Mélisey.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2007

Suite aux réunions de la commission des finances en date du 14 mars 2007 et du bureau en date du 26 mars 2007, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de ne pas augmenter les taux d'imposition de Taxe Additionnelle soit pour 2007 :

	Bases d'imposition 2007	Taux 2006	Produit Attendu
T.H.	4 779 000	0.480 %	22 939
T.F.B.	3 386 000	1.01 %	34 199
T.F.N.B.	178 400	3.64 %	6 494€
T.P.	8 576 000	0.64 %	54 886€
TOTAL			118 518

Le Conseil Communautaire l'exposé du Président entendu et, après en avoir délibéré **ACCEPTE** à

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Les taux proposés ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL C.C.H.V.O. 2007

Monsieur le Président présente le budget primitif 2007 qui se résume de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	Charges à caractère général	29 400 €
012	Charges de personnel	70 400 €
65	Charges de la gestion courante	83 900 €
022	Dépenses imprévues	13 000 €
023	Virement section d'investissement	273 800 €
	TOTAL DEPENSES	470 500 €

RECETTES

70	Produits des services	2 000€
73	Impôts et taxes	118 518€
74	Dotations et Participations	175 651€
R002	Excédent antérieur reporté	174 331€
	TOTAL DES RECETTES	470 500 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

020	Dépenses imprévues	25 000€
232	Plan Paysage	107 573€
2031	Etude des décharges – Cartes Communales	71 220€
20414	Fonds de concours Haut du Them	5 000€
208	SIG	71 000€
2183	Matériel de bureau et informatique	8 229€
2188	Signalétique touristique	31 936€
2313	Gymnase	395 042€
2315	Réhabilitation des décharges	80 000€
TOTAL DEPENSES		795 000€

RECETTES

001	Solde d'exécution de la section d'invest.reporté	152 849€
10222	F.C.T.V.A	20 000€
10	Dotations (D.G.D) -cartes communales -	10 333€
13	Subventions d'équipement –Etude des décharg.	16 668 €
13	Subventions d'équipement – S.I.G.	27 000€
13	Subventions d'équipement – Signalétique -	27 500€
13	Subventions d'équipement – Gymnase -	150 000€
13	Subventions d'équipement – Réhabilat. Déchar	64 000 €
13	Subventions d'équipement – Plan Paysage	45 000€
13	Subventions d'équipement – Divers -	7 850€
021	Virement de la section de fonctionnement	273 800€
TOTAL RECETTES		795 000€

L'exposé du Président entendu et, après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire VOTE à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le Budget Primitif 2007.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006 BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Monsieur LINDER Paul, Vice-président présente aux membres du Conseil Communautaire le compte administratif – service ordures ménagères 2006 qui se résume comme suit :

Résultats de la gestion 2005	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
EXCEDENT DEFICIT AFFECTATION DU RESULTAT 2005			
RECETTES DE LA GESTION 2006		432 048.83	432 048.83
DEPENSES DE LA GESTION 2006		389 018.78	389 018.78
RESULTAT DE L'EXERCICE 2006		43 030.05	43 030.05

RESULTAT A LA CLOTURE DE LA GESTION 2006 EXCEDENT		43 030.05	43 030.05
DEFICIT			
RESTES A REALISER RECETTES DEPENSES			
RESULTATS TENANT COMPTE DES RESTES A REALISER EXCEDENT DEFICIT		43 030.05	43 030.05

L'exposé du Vice-président entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
28	0	0	0

VOTE le compte administratif 2006 du budget annexe –Ordures ménagères -, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote

AFFECTATION DU RESULTAT 2006 BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Après avoir examiné le compte administratif 2006, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ✓ Un excédent de fonctionnement de : 43 030.05 €

Le Conseil Communautaire DECIDE à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

D' affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 : 43 030.05 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2006 DE M. LE RECEVEUR –O. M -

Le compte administratif -ordures ménagères - 2006 voté,
Vu le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur de Mélisey,
Considérant la régularité des écritures du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

Le compte de gestion 2006 - ordures ménagères - dressé par M. EVEN, receveur à Mélisey.

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2007 budget annexe ordures ménagères qui se résume de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	Charges à caractère général	178 900€
012	Charges de Personnel	33 000€
65	Autres charges gestion courante	250 400€
67	Charges exceptionnelles	1 000€
022	Dépenses imprévues	30 000€
023	Virement section d'investissement	11 230€
	TOTAL DES DEPENSES	504 530€

RECETTES

13	Remb. sur rémunération personnel	29 000€
70	Produit des services	432 500€
R002	Excédent antérieur reporté	43 030€
	TOTAL DES RECETTES	504 530 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

218	Autres immobilisations	11 230€
	TOTAL DES DEPENSES	11 230€

RECETTES

021	Virement de la section de fonctionnement	11 230€
	TOTAL DES RECETTES	11 230€

L'exposé du Président entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

VOTE le budget primitif annexe Ordures Ménagères 2007.

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE -SPANC- au 01 janvier 2007

Le Président rappelle aux membres présents qu'au conseil communautaire du 13/10/06, l'assemblée délibérante a approuvé la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au 01 janvier 2007.

Vu les frais courants qui résultent de la gestion et, à la demande de Monsieur le Trésorier de MELISEY, il s'avère nécessaire de créer un budget annexe assainissement non collectif

L'exposé du Président entendu et, après en avoir délibéré, le conseil communautaire à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

DECIDE : la création à compter du 01 janvier 2007 d'un budget annexe (M49) Service Public d'Assainissement Non Collectif.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE SPANC 2007

Vu la délibération en date du 13 octobre 2006 créant le service public d'assainissement non collectif au 01 Janvier 2007 et la délibération n°22 de ce jour,

Le Président présente le budget primitif 2007 qui se résume de la façon suivante :

EXPLOITATION

DEPENSES

011	Charges à caractère général	4 900€
012	Charges de personnel	21 850 €
023	Virement section d'investissement	11 500€
	TOTAL DEPENSES	38 250€

RECETTES

70	Vente de produits	7 500€
74	Subvention d'exploitation	30 700€
	TOTAL DES RECETTES	38 250€

INVESTISSEMENT

DEPENSES

21	Immobilisations corporelles	19 500€
	TOTAL DES DEPENSES	19 500€

RECETTES

13	Subventions d'investissement	8 000€
021	Virement de la section d'exploitation	11 500 €
	TOTAL DES RECETTES	19 500€

L'exposé du Président entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
29	0	0	0

VOTE le budget Service Public d'Assainissement Non Collectif – SPANC - 2007.

CONTRAT APPUI + : VALIDATION DE L'ETAT DES LIEUX

M. PAHIN présente le tableau diagnostic dans le cadre de la mise en place du contrat APPUI+. Il rappelle que ce tableau reprend les éléments du diagnostic de 2004 et les éléments récents d'actualisation. Après explication des différents éléments retenus et discussions avec les participants au sujet d'éventuelles modifications, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce document.

Les modifications qui y seront apportées sont les suivantes :

- Dans la partie « Vie Culturelle », mentionner la présence d'une bibliothèque très active sur Melisey qui regroupe 600 inscrits
- Dans le domaine « Education », mentionner la présence du réseau ECHO
- Dans le domaine « Logement », mentionner la forte présence de logement à loyer modéré à Melisey.

L'étape suivante sera la définition d'une stratégie globale de développement à partir du diagnostic, de l'évaluation du PGD de 2004 et d'une réunion de travail organisée à la CCHVO. Cette réunion aura lieu semaine 16 ou 17.

Projet de schéma départemental de protection animale : M. PAHIN présente le projet tel qu'il a été proposé par le Pays Vesoul – Val de Saône. Les solutions actuelles de placement des animaux recueillis sur la voie publique ne répondent plus aux directives du Code Rural.

Pour réorganiser la protection animale à l'échelle du département, le Pays Vesoul –Val de Saône propose d'établir un schéma départemental qui reposerait sur :

- La division du département en 3 zones : les Vosges Saônoises, le secteur de Vesoul et le secteur de Gray
- Pour chaque zone, la création d'une fourrière de 5 à 10 boxes et d'un refuge de 50 boxes. Les moyens humains seraient : un directeur et une secrétaire pour les 3 sites, une équipe de ramassage (deux personnes) pour les 3 sites et deux temps pleins pour l'entretien technique des sites.

Cette organisation reposerait sur la création d'un syndicat mixte départemental (à l'image du SYTEVOM) qui gérerait les 3 sites. Il serait financé par des subventions et recettes diverses mais aussi par la participation des communautés de communes (0,99 € / habitant). Le Conseil Communautaire devra donc se prononcer dans un premier temps sur le projet de syndicat et dans un second temps sur la prise de compétence « protection animale », étape indispensable à la création du Syndicat Mixte.

Maison de l'Emploi : Pour répondre aux attentes de la loi de cohésion sociale de 2005, le Conseil Général et la Préfecture de Haute-Saône ont décidé de procéder à la mise en place des maisons de l'emploi. Ce projet est le regroupement des différents interlocuteurs de l'emploi pour favoriser l'accès à l'emploi. Il a été acté que 5 maisons seraient créées à l'échelle du département : une par Pays + une pour le canton d'Héricourt. Pour la mise en place du projet, le Pays des Vosges Saônoises est chargé de coordonner la réflexion. Après une réunion de travail organisée le 26 janvier dernier, il a été imposé des délais très courts pour réfléchir aux projets. Le Pays a fait part de ce constat au Conseil Général. En effet, le contour de la maison de l'Emploi restent très flous (implication des collectivités, volonté des partenaires de l'emploi à travailler efficacement...). Le Conseil Communautaire sera bien entendu informé des suites données à ce dossier.

Opération Compostage : La CCHVO a été sollicitée par le SYTEVOM pour renouveler l'opération Compostage Domestique. Cette opération vise à fournir à moindre coût des composteurs aux particuliers. Il est demandé à chaque communauté de communes de se prononcer sur son implication dans le projet par une délibération ou un courrier d'intention. Cette opération est une bonne opportunité car elle s'inscrit dans la politique de réduction du tonnage collecté par la Communauté de communes. La première étape est de recenser les besoins de la population. Pour ce faire, une affiche sera déposée dans chaque déchetterie et dans les commerces pour que les volontaires se fassent connaître auprès de la CCHVO. Une information sera également faite par voie de presse. Selon le planning du SYTEVOM, la mise à disposition des composteurs pourrait intervenir dès septembre.

Sites Internet des communes : Presque toutes les communes ont fait leur choix concernant la maquette de leur site. Il convient maintenant de définir le contenu. Une réunion sera organisée en avril pour définir un plan qui sera commun à tous les sites ainsi qu'une page d'accueil.

Espace Public Numérique : Le premier cycle de formation est terminé. Le second débutera le 22 mai. Nous connaissons très prochainement la position du Pays quant au financement de l'extension de notre EPN (modernisation du matériel de Servance, achat de postes fixes).

Prochain conseil communautaire prévu à HAUT-DU-THEM en mai.

Vu le Président, D. CUYNET